

Affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 3338070
Association inscrite en préfecture N° W381004803
N° Siret : 425 369 022 00016

CONVOCAION - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date : **Vendredi 8 novembre 2024**

Horaire : **19h00**

Lieu : Salle des Fêtes de Treffort, 484 Rue Principale 38650 Treffort (à côté de la mairie)

ASSEMBLEE GENERALE :

Ordre du jour :

- 1/ Demande d'adoption du P.V. de l'Assemblée générale 2023
- 2/ Rapport moral du Président
- 3/ Bilan des activités
- 4/ Rapport financier
- 5/ Tarif des cotisations
- 6/ Objectif 2025//2026
- 7/ Renouvellement du Conseil d'Administration
- 8/ Questions diverses
- 9/ Clôture de l'AG et verre de l'amitié

La présence de tous les archers du club (âgé d'au moins 16 ans), ou de leurs représentants légaux (pour les moins de 16 ans), inscrits au cours de la saison 2023/2024, est indispensable lors de l'Assemblée Générale. Si le quorum n'était pas atteint, l'Assemblée Générale aurait lieu dans la 1/2h suivante avec les présents ou représentés.

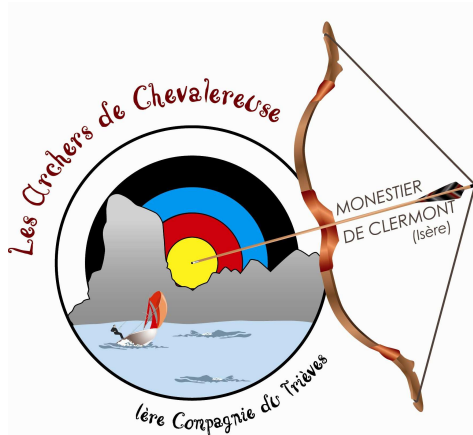
Si vous ne pouvez pas être présent, merci de compléter le pouvoir (pièce jointe ci-dessous) et nous le remettre avant l'Assemblée Générale.

Les membres désirant présenter leur candidature au Conseil d'Administration doivent se manifester dès maintenant. Une notice expliquant le rôle et le fonctionnement du C.A. a été jointe à cette convocation.

Pour ceux qui le souhaitent, l'Assemblée Générale sera suivie par un repas !
Merci de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous.

Merci d'avance pour votre présence.

Le Président, Yann SURRE



Affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 3338070
Association inscrite en préfecture N° W381004803
N° Siret : 425 369 022 00016

POUVOIR

Assemblée Générale du 08/11/2024 des Archers de Chevalereuse.

Si vous ne pouvez pas être présent, veuillez remettre ce pouvoir à la personne désignée. Si ce n'est pas possible, donnez-le complété et signé à Thierry, ou nous le renvoyer par mail. Veuillez prendre en compte qu'on ne peut pas donner plus de 2 pouvoirs à la même personne.

Je soussigné(e).....

Adhérent(e) à l'association « Archers de Chevalereuse » donne pouvoir pour me représenter, voter ou signer tout document à :

M ou Mme.....

Fait àle.....

Signature avec mention « bon pour pouvoir »

Repas : Salade, Chili Con Carne et Riz, Dessert, Boisson.

Une participation sera demandée pour le repas de 10 € par adulte et 6 € par enfant (- de 10 ans).

Afin de préparer l'intendance, **les inscriptions pour le repas seront closes le lundi 4 novembre 2024 dernier délai.**

Parents, conjoints, enfants, tout le monde est invité.

Inscription "Repas" du 8 novembre 2024 :

Nom

Nombre d'enfant

Nombre d'adulte

Clôture le 4/11/2024